



Tribunal international chargé de
poursuivre les personnes présumées
responsables de violations graves
du droit international humanitaire
commises sur le territoire de
l'ex-Yougoslavie depuis 1991

Affaire n° : IT-05-87/1-PT

Date : 11 décembre 2008

Original : FRANÇAIS
Anglais

LA CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE II

**Composée comme suit : M. le Juge Kevin Parker, Président
M. le Juge Christoph Flügge
M. le Juge Frederik Harhoff**

Assistée de : M. Hans Holthuis, Greffier

Ordonnance rendue le : 11 décembre 2008

LE PROCUREUR

c/

VLASTIMIR ĐORĐEVIĆ

DOCUMENT PUBLIC

**ORDONNANCE FIXANT LA DATE DE LA CONFÉRENCE PRÉALABLE AU
PROCÈS**

Le Bureau du Procureur

M. Chester Stamp
M^{me} Daniela Kravetz
M. Matthias Neuner
M^{me} Priya Gopalan
M^{me} Silvia D'Ascoli

Les Conseils de l'Accusé

M. Dragoljub Đorđević
M. Veljko Đurđić

LA PRÉSENTE CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE (la « Chambre) du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (le « Tribunal »),

VU l'ordonnance attribuant une affaire à une nouvelle Chambre de première instance et portant désignation d'un juge (*Order Reassigning a Case to a Trial Chamber and Assigning a Judge*) rendue le 27 novembre 2008, par laquelle le Président du Tribunal international a attribué l'affaire *Le Procureur c/ Vlastimir Đorđević* à la Chambre de première instance II,

VU l'Ordonnance fixant la composition de la Chambre de première instance et désignant le juge de la mise en état rendue le 1^{er} décembre 2008, par laquelle le Président de la Chambre de première instance II a attribué l'affaire *Le Procureur c/ Vlastimir Đorđević* à la Chambre dans sa composition actuelle,

EN APPLICATION de l'article 73 *bis* du Règlement de procédure et de preuve,

FIXONS au mardi 16 décembre 2008, à 14 h 15 dans la salle d'audience III, la conférence préalable au procès.

Fait en anglais et en français, la version en anglais faisant foi.

Le 11 décembre 2008
La Haye (Pays-Bas)

Le Président de la Chambre de
première instance
/signé/

Kevin Parker

[Sceau du Tribunal]